

Pour recevoir ces messages, il faut être inscrit sur la liste infolettre-ACCAD.
Si vos ami.es désirent recevoir cette infolettre, écrire à :
contact@listes.collectif-accad.fr

Action très URGENTE

Nous avons l'intention d'aller en justice le plus collectivement possible.
Nous ne pouvons pas laisser faire Enedis et ses complices. C'est pourquoi nous voudrions faire une action importante pour notre secteur et pour la région.
Plus nous serons nombreuses et nombreux, plus nous pourrons dénoncer les méthodes d'Enedis et compères et plus nous aurons de chances de gagner.

Nous recensons les différents cas de figure qui pourraient concerner les victimes d'Enedis et compères :

- Pose forcée du Linky
- Manque d'information sur le produit Linky
- Problème(s) après pose de compteur
- problèmes de santé après pose du compteur (électrohypersensibilité, dysesthésie, picotement ...)
- Augmentation de facture
- Infraction sur la pose (par exemple Linky sur le support bois de l'ancien compteur)
- Mensonges de la part d'Enedis ; par exemple dire que :
 - le compteur linky est obligatoire
 - il y aura coupure d'électricité en cas de non pose du linky
 - on devra payer un supplément à cause de la relève non faite à distance
 - cette pose de compteur est gratuite
- ...

Si vous êtes dans ce cas -ou dans un autre cas suite à la pose d'un compteur Linky-, écrivez-nous vite pour que l'on vous contacte et que l'on commence à faire des dossiers conséquents.

Nous avons déjà des personnes -pas seulement dans le secteur concerné par le collectif ACCAD- qui sont d'accord pour aller en justice.

Si vous connaissez des personnes victimes des méthodes d'Enedis ou de ses partenaires, merci de nous les signaler.

Tous ces témoignages seront remis entre les mains d'un cabinet d'avocats de la région lilloise.

Cette action nécessitera un effort financier. Nous nous engageons à utiliser toutes les techniques possibles pour que :

- Le ou les collectifs prennent en charge la presque totalité des dépenses ;
- Les personnes paient très peu ou rien du tout.

Nous avons toujours l'intention de contacter les mairies qui se sont bougées sur cette question afin de voir ce que l'on peut faire ensemble dans ce domaine.

Bien entendu, toute suggestion dans ce domaine est la bienvenue.

En tout cas, il faut agir ; on ne peut être tout le temps sur la défensive.

Il faut se mettre dans la tête que l'on doit changer notre façon de penser : il faut être offensif.

N'oubliez pas de nous contacter au plus vite.

contact@listes.collectif-accad.fr

A bientôt de vous lire.

Adhésion 2019

Durant cette année, nous avons l'intention d'être plus offensifs. Nous aurons donc besoin d'avoir les moyens financiers pour la réalisation de nos actions.

L'action en justice ainsi que les actions à venir vont occasionner un certain coût.

C'est pourquoi il est nécessaire que les adhésions soient importantes.

**Normalement, la cotisation annuelle est de 5 €.
Vous vous doutez bien que nous serions heureux
si vous pouvez donner plus.**

Des personnes donnent déjà plus que 5 €. Merci à toutes et tous.

Vous savez que nous avons besoin de soutien collectif dans le domaine des actions et aussi dans le domaine du fric. Et ce n'est certainement pour placer cet argent que nous le faisons.

Pour en savoir un peu plus :

<https://collectif-accad.fr/site/collectif-accad/adhesion/>

D'autres infos ! Allez sur le site

<https://collectif-accad.fr/site/>

Pour nous écrire

contact@listes.collectif-accad.fr

Pour se désinscrire de l'infoLettre

contact@listes.collectif-accad.fr